

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} décembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 novembre 2021, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, , Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneç, Pierre Guillon, Noëlle Brunerie, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Michel Forget a donné pouvoir à Gérard Jambou
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot à partir de 20h45
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron jusqu'à 19 h 00
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

21. **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'IME FRANCOIS HUON, LA VILLE DE QUIMPERLE, L'ASSOCIATION CINE SPECTACLES LE STRAPONTIN ET LA COMPAGNIE ARTI-ZANAT - SAISON 2021/2022**

Exposé :

L'IME F.Huon, la ville de Quimperlé et Le Théâtre Le Strapontin à Pont-Scorff entament leur 3ère année de partenariat. Celui-ci a pour but d'encourager le développement d'une activité culturelle au sein de l'établissement afin de favoriser l'accès des élèves à une pratique du théâtre hebdomadaire, accompagnée par un comédien professionnel, ainsi que d'une pratique de spectateurs.

Le partenariat, objet de la convention, s'organisera autour d'ateliers de pratique théâtrale menés par la Compagnie Arti-Zanat qui aboutiront à une présentation publique au Théâtre Le Strapontin. Un parcours du spectateur permettra aux jeunes de l'IME de découvrir des spectacles dans les 2 salles.

Ce projet s'intitule : **A bras le corps, à fleur de mots**

Les interventions ont débuté le 15 septembre et ont lieu à l'EPHAD de Bois Joly, à la Salle Belle-Ile ou au Strapontin selon les disponibilités des différentes salles.

32 séances de 2h sont prévues de septembre 2021 à juin 2022 pour un groupe de 12 participants âgés de 10 à 23 ans.

Le projet est coordonné par le Strapontin à Pont-Scorff et le Pôle Culture de la Ville de Quimperlé.

Pour ce projet, différentes demandes de financement ont été faites auprès de :

- La DRAC/ARS dans le cadre du dispositif Culture et Santé, demande approuvée pour un montant de 3 000€ - Dossier déposé par le Strapontin.
- Du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre de l'appel à projets culture solidaire, demande approuvée pour un montant de 2 000€. Dossier déposé par l'IME, structure co-coordinatrice Ville de Quimperlé.
- De la Ville de Quimperlé par le service enfance jeunesse, demande de 1 000€ - Dossier déposé par l'IME - Instruction prévue en commission enfance jeunesse du mois de novembre et CM du 1/12.

L'IME F. Huon et le Strapontin percevront une partie des subventions, rémunéreront les différents intervenants et prendront en charge les différentes dépenses (salaires des artistes et techniciens, matériels divers, places de spectacles, frais de transport, etc.).

La Ville de Quimperlé quant à elle, a plutôt un rôle de co-coordination et de mise à disposition de salle de pratique, ainsi que de financeur par le biais du Service enfance jeunesse.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la convention de partenariat entre la Ville de Quimperlé, l'IME F. Huon, le Strapontin, la Cie Arti-zanat.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

Avis favorable de la commission Culture, arts et patrimoine du 28 octobre 2021

P.J. : projet de convention

Décision : Adoptée à l'unanimité

Le MAIRE,
Michael QUERNEZ